

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - seineouest.tepark.fr
Parcs - fr.parkindigo.com

En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Centre-Ville - Niveau 3
9 avenue de l'Europe
92310 SEVRES
boutique-sevres@group-indigo.com
01 45 34 43 86

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
fermé	9h00 17h00	fermé	9h00 17h00	13h30 17h00	9h00 12h30	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :
seineouest.tepark.fr

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :
fr.parkindigo.com

LE FORAITS DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires après réception de l'avis de paiement (soit 9 jours par rapport à la date d'envoi figurant sur l'avis de paiement reçu à domicile).

COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne paiement.usager.tefps.fr
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :

- seineouest.fr/stat pour les modalités de stationnement
- seineouest.fr/fps pour le FPS



seineouest.fr

0800 10 10 21

Numéro d'appel gratuit



© Communauté GPSO 2015



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

SÈVRES



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr

0800 10 10 21

Numéro d'appel gratuit



- Pas besoin de chercher une place : pensez aux parcs de stationnement, **c'est au même prix !**
- Une course rapide ? Les **30 premières minutes sont gratuites** (une fois par jour).
- Envie de déjeuner en ville ? Le stationnement est **gratuit de 13h à 14h**.
- Faites votre marché en toute sérénité... Le samedi matin (9h-14h), **1 heure gratuite dans les parcs de stationnement**.



En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient **gratuit en zones Orange et Marron pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

SECTEUR CENTRE-VILLE		SECTEUR SEINE		
P ZONE ROUGE	P ZONE ORANGE	P PARCS SOUTERRAINS	P ZONE MARRON	P PARCS DE SURFACE
Durée maximale 2h Forfaits non valides	Durée maximale 5h Forfaits valides	CENTRE-VILLE GABRIEL PÉRI GYMNASE	Durée maximale 5h Forfaits valides	MUSÉE DE SÈVRES ÎLE DE MONSIEUR
Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit de 13h à 14h Gratuit dimanche, jours fériés		Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24 Gratuit de 13h à 14h	Du lundi au samedi Payant de 9h à 19h30 Gratuit dimanche, jours fériés	Du lundi au dimanche Ouverture 24h/24

Stationnement gratuit en zone rouge, orange et marron en août pour les ayants-droits (résidents, professionnels) inscrits sur seineouest.tepark.fr

FORAITS		ZONE ORANGE 		PARCS SOUTERRAINS 	ZONE MARRON 	PARCS DE SURFACE 
RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ	Jour	1,50 €	-	-	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	24 €	24 €	7,50 €	12 €
	Mois	25 €	60 €	60 €	25 €	30 €
	Année	220 €	600 €	600 €	220 €	300 €
	Rés. Basse Emission	-50%	-33%	-33%	-50%	-33%
	Rés. Petit Rouleur	-	-33%	-33%	-	-33%
	Prof. de Santé Mobile	gratuité toutes zones	-	-	gratuité toutes zones	-
AUTRE PROFESSIONNEL	Jour	2 €	-	-	2 €	-
	Semaine	10 €	32 €	32 €	10 €	16 €
	Mois	40 €	80 €	80 €	40 €	40 €
	Année	350 €	800 €	800 €	350 €	400 €
	Journée (8h-20h)	-	-25%	-25%	-	-25%
	Moto	-	-50%	-50%	-	-50%